

**ASSEMBLÉE NATIONALE**7 mai 2024

---

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 926

présenté par

Mme Froger, M. Panifous, M. Taupiac, M. Saint-Huile, M. Jean-Louis Bricout, Mme Descamps et  
M. Lenormand**ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 14, après le mot :

« État »

insérer les mots :

« , le réseau des chambres d'agriculture ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La mise en place d'un programme national d'orientation et de découverte des métiers agricoles et des autres métiers du vivant est une mesure bienvenue pour sensibiliser le public non agricole à ces professions. Cela permet également de recréer du lien entre le monde agricole et les consommateurs en faisant découvrir les réalités économiques et sociale derrière les produits que nous consommons au quotidien.